

CLIMAT

Les investisseurs institutionnels et les gérants renforcent leur mobilisation

14 DÉCEMBRE 2017 - OPTIONFINANCE.FR

A l'occasion de la tenue à Paris de deux événements d'ampleur pour la lutte contre le réchauffement climatique le «Climate Finance Day» et le «One Planet Summit», des annonces importantes ont été faites par l'industrie financière et les pouvoirs publics. Ces événements organisés par la France, les Nations unies et la Banque mondiale en présence d'une cinquantaine de pays, avaient pour objectif de regarder la manière dont les acteurs engagés dans la finance publique et privée peuvent innover pour soutenir et accélérer la lutte commune contre le changement climatique. De nombreuses initiatives ont été dans ce cadre annoncées. A ce titre, la Banque mondiale a déclaré qu'elle arrêterait de financer des projets d'exploration et d'exploitation de pétrole et de gaz après 2019. Et elle n'est pas la seule institution bancaire à s'impliquer.

En France, « le Crédit Agricole a dévoilé quelques jours avant le sommet un objectif de 100 milliards d'euros de financements verts d'ici 2020 et s'est engagé à ne plus financer les projets liés aux sables bitumineux, indique Edmond Schaff, gérant de portefeuilles chez Sanso Investment Solutions. De même, deux mois avant ces sommets le groupe BNP Paribas avait annoncé se désengager des énergies fossiles non conventionnelles. Il a par ailleurs doublé son objectif de financement des énergies renouvelables d'ici 2020 et prévoit d'investir 100 millions d'euros dans des start-up spécialisées dans la transition énergétique.» Les compagnies d'assurance ne sont pas en reste avec par exemple AXA qui va désinvestir du secteur du charbon et des sables bitumineux, tout en accroissant de 9 milliards ses investissements « verts » d'ici 2020.

Les investisseurs institutionnels internationaux veulent de leur côté agir sur les entreprises. « Une initiative, appelée Climate Action 100+, réunissant 225 investisseurs institutionnels gérant quelque 26 trillions de dollars, a été lancée lors du sommet, poursuit Edmond Schaff. Son objectif est de dialoguer avec les 100 entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre au monde, notamment afin de les inciter à adopter une stratégie de réduction de leurs émissions ».

Les gérants aussi se mobilisent et annoncent toute une série d'initiatives. Amundi par exemple a publié un communiqué pour indiquer avoir levé plus de 1,2 milliard de dollars américains dans le cadre d'un fonds investis sur les obligations vertes. Autre exemple : Russell Investments va de son côté proposer une nouvelle stratégie bas carbone sur le marché français. Les gérants français sont accompagnés dans leur démarche par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et par leur association professionnelle, l'AFG.

L'AMF a dans cette perspective publiée le 7 décembre dernier un rapport sur l'intégration des critères ESG (environnement, social et gouvernance) par les sociétés de gestion. Le régulateur s'est félicité des investissements réalisés par les sociétés de gestion dans ce domaine. Il a aussi constaté que l'information s'est améliorée, elle est à même d'aider les investisseurs dans 71 % des cas contre 26 % en 2015. Pour encore progresser, l'AMF invite les sociétés de gestion à publier leur politique de vote et le dialogue qu'elles entretiennent avec les émetteurs, mais surtout à demander – pour les sociétés de gestion qui disposent de produits dédiés au grand public – les labels publics. L'AFG a quant à elle publié 10 recommandations pour aider les sociétés de gestion à établir leur reporting ESG et climat et publiera un guide dédié en fin d'année. Une aide qui servira aux sociétés de gestion à se développer sur le sujet.

En effet, le ministre de l'Economie Bruno Lemaire a déclaré lors du «Climate Finance Day» qu'il voulait faire de l'Etat français un acteur exemplaire de la finance verte en étant un des principaux émetteurs de «green bonds» et en signant aux côtés de grandes institutions publiques, comme la Caisse des dépôts, une charte des investisseurs publics en faveur du climat. Bercy souhaite aussi «faire de la finance verte une réalité pour tous les concitoyens». A ce titre, les flux collectés dans le livret de développement durable et solidaire (LDDS) seront davantage orientés vers la transition énergétique et la réduction de l'empreinte climatique, mais surtout les contrats d'assurance-vie devront disposer de produits d'épargne labellisés « climats». «Il existe un label public TEEC (transition énergétique et écologique pour le climat), mais il a été attribué à un nombre réduit de fonds, indique Edmond Schaff.

Si ces fonds étaient davantage distribués via l'assurance-vie, les gérants seraient probablement incités à lancer des fonds «climat» et à demander ce label.» Une nouvelle opportunité donc pour les sociétés de gestion.